

Ce fichier est un extrait du livre

Une graine en terre kanak : Journal inédit (1843 – 1853) et correspondance de Mgr Douarre

Michel Soulard

Pour consulter l'ouvrage complet, rendez-vous sur : http://www.editions-humanis.com/ 979-10-219-0442-2.php

© décembre 2022 - Éditions Humanis - Luc Deborde

ISBN versions numériques: 979-10-219-0442-2 ISBN version imprimée: 979-10-219-0441-5

Tous droits réservés – Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur et de l'auteur.

Image de couverture : peinture numérique de Luc Deborde, d'après un tableau de Dominique Antoine Magaud.

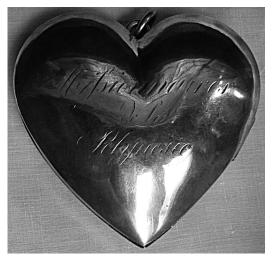
Michel Soulard

Une graine en terre kanak

Journal inédit (1843 – 1853) et correspondance de Mgr Douarre

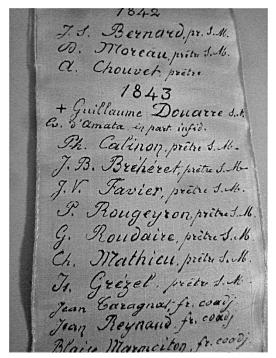






Cœur des Maristes accroché au cou de N-D de Fourvière, portant l'inscription «Missionnaires de la Polynésie», et contenant un ruban de soie sur lequel apparaît la liste des missionnaires maristes et l'année de leur départ.

© Fondation Fourvière. Musée d'art religieux. N° Inv. P 105.



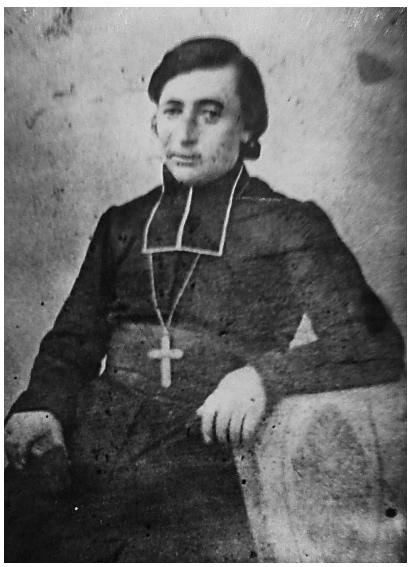
Ruban contenu dans le cœur ci-dessus et mentionnant Guillaume Douarre.

Avertissement

e journal de Mgr Douarre a souvent été écrit dans la hâte, parfois sans ponctuation véritable et sans alinéas. En conséquence les signes de ponctuation et le découpage du texte en alinéas sont fréquemment de notre initiative. Lorsqu'une construction syntaxique nous a paru fautive – fait assez rare –, nous le signalons et proposons une correction entre crochets. Lorsqu'un ou plusieurs mots n'ont pu être identifiés, nous l'indiquons, le plus souvent par la mention «illisible» entre crochets précédée éventuellement d'un mot possible. Lorsqu'une «coquille» ou un oubli sont évidents, nous avons pu effectuer une correction sans signalement.

La question des noms propres (de personnes et de lieux) est délicate. D'une part, ces noms ne sont pas toujours graphiés, par l'auteur ou d'autres scripteurs, de la même façon; d'autre part, on ne trouve personne aujourd'hui pour identifier certains de ces noms. Ainsi avons-nous fait le choix suivant: quand les noms propres sont identifiés et reconnus, nous employons la graphie selon l'écriture actuelle des locuteurs correspondants ou de l'Académie des langues kanak (ALK). Par exemple plutôt que Pouépo, Poëpo ou Pouébo, nous écrivons Pweevo. Et, lorsqu'il n'a pas été possible à ce jour d'identifier un nom ou un lieu cité, nous reprenons la graphie (la plus utilisée) de l'auteur en la faisant précéder du signe ¤, ainsi pour le chef "Can-Ouin ou pour le village de "Siaoup. Pour les entités territoriales, la graphie d'usage de l'Administration française a été conservée: Nouvelle-Calédonie, île des Pins, Lifou, Maré, Ouvéa...et pour Nouméa, mot dont l'origine (Numèè en langue numèè pour un espace situé dans l'aire Drubea) paraît difficile à identifier. Pour les quelques noms communs dont nous n'avons pu élucider le sens, nous avons choisi le même signe ¤. Les cas précédés de ce signe, qu'ils soient noms propres ou noms communs, pourront, espérons-le, être résolus même si après plus de cent soixante-dix ans et le bouleversement de la colonisation, la tâche paraît difficile.

Les notes, en grand nombre, ont paru nécessaires pour donner le plus d'éclairage possible aux textes qui peuvent cependant être lus sans cet apport complémentaire.



Mgr Douarre. Provenance inconnue, APMRM.

« Partout le même, dans chaque contrée, le paysan [auvergnat] a pourtant un air à soi. Chez nous, en gros, cet air pourrait être de vigueur, de mordant opiniâtre, tenant sans doute à une passion, sourde ou déchaînée, de conquête et d'indépendance. »

H. Pourrat, *Ceux d'Auvergne* Albin Michel, 1939, p. 233

Préface

Guillaume Douarre par lui-même

l'histoire événementielle de l'Église catholique en Nouvelle-Calédonie a été soigneusement étudiée par deux auteurs: Claude Rozier et Georges Delbos¹. L'un et l'autre ont exploité un écrit majeur des débuts du catholicisme sur la grande île de l'archipel calédonien: le journal de Guillaume Douarre ou monseigneur d'Amata², premier évêque de la Nouvelle-Calédonie. Ce journal – probablement premier texte substantiel écrit sur le sol calédonien – s'étale sur dix années, du 23 janvier 1844 au 21 avril 1853, une semaine avant la mort de l'auteur³. Il se présente en trois parties qui correspondent précisément aux trois séjours de Mgr Douarre dans la

Nozier, Claude (1924–1997), La Nouvelle-Calédonie ancienne, Éditions Arthème Fayard (Le Sarment), Paris, 1990. Extraits de lettres de missionnaires maristes (1829–1853). Cette édition contient le Rapport de M. le capitaine de corvette Julien-Laferrière [du 19 décembre 1843 au 22 janvier 1844] adressé à M. le contre-amiral du Petit-Thouars, paru dans les Annales maritimes et coloniales, tome 4, Revue Coloniale, Paris, 1845, pp. 5–52. Rozier Claude, L'Église sur le Caillou avant les communards (Lyon, 1994), Nouméa, Île de lumière, 1997.

[•] Delbos, Georges (1920–2018), L'Église catholique en Nouvelle-Calédonie. Un siècle et demi d'histoire, Desclée, Paris, 1993.

Le titre officiel de Mgr Douarre est évêque *in partibus*, c'est-à-dire évêque sans diocèse (d'où sa qualité de « vicaire apostolique »), auquel on a attribué un ancien siège épiscopal, en l'occurrence Amata. Amata (ou Amatha) est probablement une petite ville de Palestine (Jordanie actuelle) dans la vallée du Jourdain. Il n'en reste que ruines aujourd'hui. Elle a, comme d'autres cités des premiers temps de l'ère chrétienne, donné son nom à un diocèse en création. Mais entre Amathonte, autre nom de cette ville (et aussi d'une ville de l'île de Chypre), Aemath (Amathous), ville du territoire de Ruben, Amatha, nom des sources thermales au pied de Gadara et même la ville de Hama (appelée parfois Amath), le doute demeure sur l'origine du titre.

³ Les Archives des pères maristes de Rome (APMRM) conservent les manuscrits du journal qui ont été retranscrits dans le présent livre: APMRM U2FC000802. Lorsque, seule la référence APMRM sera donnée, il s'agira de cette dernière (U2FC000802) qui désigne uniquement les documents concernant Mgr Douarre. S'il s'agit d'une autre référence, elle sera précisée après APMRM.

région de Baalar⁴ – Pweevo⁵ – Hyehen⁶. Ces trois séjours sont autant de tentatives pour l'implantation d'une Mission, la troisième étant la bonne: Journal 1⁷: janvier 1844 (décembre 1843) – 8 novembre 1846; Journal 2: 13 octobre 1848 – 18 novembre 1849; Journal 3: 15 avril 1851–21 avril 1853. En dehors de ces trois périodes, l'évêque, quand il n'a pas été en voyage, a séjourné soit en Europe, soit à Sydney, soit à l'île des Pins⁸.

Le journal de Mgr Douarre, reproduit ici intégralement, est le cœur du présent livre. Il permet d'approcher de l'intérieur – et différemment des ouvrages d'histoire qui s'attachent à un point de vue synthétique – la progression de la mission catholique. Cependant, pour suivre le cheminement de l'auteur, il a paru indispensable de rapporter des extraits de ses lettres qui coïncident principalement avec son absence de Nouvelle-Calédonie; mais cette correspondance peut aussi être contemporaine de son journal qu'elle complète et éclaire. Sans le

⁴ La forme francisée est Balade. Baalar en nyelâyu, c'est-à-dire le bout, là où se termine l'installation des clans de la chefferie. Baalar est devenu district de la chefferie du Puma (Pouma). Information de Scholastique et Sylvain Bwaxivi (Boiguivie) qui seront désormais désignés ainsi: «S. & S. B. ».

Mgr Douarre écrit "Pouépo; l'Administration a retenu Pouébo. Pweevo (en caac) avec cette explication: « Uvanu est un lieu sis dans le périmètre de la résidence du chef. [...] Puévo est un autre lieu-dit situé dans le périmètre dévolu aux Pijovaac [clan], près de l'église catholique, qui a donné le nom actuel de Pouébo. Cette église a été construite chez les Yanware, là où sont arrivés par la suite les « gens de la mer ». Pidjo, Jean-Marc, Le Mwa Tea Mwalebeng et le fils du soleil, Le Rocher-à-la-Voile et les Éditions du Cagou, Nouméa, 2002, pp. 117–118. J. Dauphiné précise: « Plusieurs familles (qui) s'installèrent formant le village de Panio [Pwanio en caac]. Par extension, ce sont les Européens qui ont donné le nom de Pouébo aux alentours de la Mission, à la rivière principale qui coule à proximité [qui porte le nom We Bwehony en caac, selon Jean-Marc Pidjo, (noté « J.-M. P. », dans nos références)], au port, puis à la tribu entière. » DAUPHINÉ, Joël, Pouébo, Histoire d'une tribu canaque sous le Second Empire, L'Harmattan, Paris, 1992, p. 40.

⁶ Mgr Douarre graphie le plus souvent "*Hienguène*. L'Administration a retenu *Hienghène*. Hyehen en langues pije, fwâi et nemi.

Les mentions « Journal 1 », « Journal 2 » et « Journal 3 » figurent en tant que titres de section et seront donc pourvues d'une majuscule dans l'ensemble de notre ouvrage.

⁸ Kwényï (en langue kwényï): l'île des Pins.

travail considérable du P. Charles Girard qui a réuni en dix volumes les correspondances des missionnaires maristes d'Océanie, ce complément au journal aurait demandé des années de recherches. Et, de plus, ces *Lettres reçues d'Océanie* – échange de correspondances diverses entre missionnaires et personnes, de France principalement, liées à la Mission ou intéressées par elle – permettent de confirmer, nuancer parfois ou encore développer les propos de Mgr Douarre⁹.

La brève histoire du premier évêque de Nouvelle-Calédonie est mouvementée. Sa personnalité et ses jugements sont contrastés, même s'il reste constamment fidèle à son objectif de missionnaire. Il faut se garder de ne relever qu'une anecdote ou de ne prélever qu'une citation, qui classerait définitivement l'évêque dans une catégorie. Il est l'objet de jugements ou d'appréciations contradictoires comme le montre – exemple parmi mille autres – une mise en regard de ces deux citations – la première, constituée à partir d'extraits disparates, et la seconde, «qu'on prête» à Mgr Douarre: «Les habitants sont, il est vrai, ignorants, pauvres et très paresseux, écrivit-il, mais ils me paraissent bons. Ce sont de bons républicains, des sans-culottes pursang, tout à fait en costumes d'ange» 10 et «Les Canaques: ce sont des

Lettres reçues d'Océanie, aux éditions Karthala, Paris, 2009. L'ouvrage se compose de neuf volumes pour les 1365 lettres écrites entre 1836 et 1854 par les missionnaires maristes de l'Océanie, et d'un volume d'index. (Volume 1: 1836–1841; volume 2: 1842–1843; volume 3: 1844–1845; volume 4: 1846; volume 5: 1847; volume 6: 1848–1849; volume 7: 1850; volume 8: 1851–1852; volume 9: 1853–1854; volume 10: index.) Charles Girard, prêtre de la Société de Marie, originaire de la Louisiane, a transcrit, annoté et indexé les 1365 lettres reçues d'Océanie par l'administration générale (généralat) des pères maristes entre 1836 et 1854. Charles Girard sera désigné par les initiales C.G. et chaque lettre de son ouvrage par LRO suivi du nombre qui indiquera le rang (dans l'ordre chronologique) de la lettre.

^{10 •} ROUVRAY, Louis LORIOT de, Un homme de cran, Guillaume Douarre, premier évêque de la Nouvelle-Calédonie, Beauchesne et fils, 1946, p. 64. La citation de cet auteur, extraite du livre du P. Pionnier, est tronquée et le «très» devant l'adjectif paresseux a été ajouté. Le P. Pionnier ne dévoile pas la source de cette citation qui semble être un enchaînement de qualificatifs glanés çà et là dans les écrits de Mgr Douarre.

[•] R. P. PIONNIER, Une page de l'histoire des temps héroïques de la Mission de Calédonie, Vitte, Lyon, 1911, p. 45.

enfants par l'intelligence, des brutes par les passions et des monstres par la férocité.»¹¹ En réalité, les écrits de l'évêque d'Amata peuvent donner lieu à toutes les interprétations et chaque lecteur trouvera dans ce récit foisonnant la confirmation de ce qu'il veut y voir. La personnalité du solide Auvergnat et soucieux missionnaire invite à plus de nuances.

Volonté et soumission

Guillaume Douarre, quand il arrive en Nouvelle-Calédonie, est un jeune homme de trente-trois ans. Les mots évêque et prélat connotent aujourd'hui l'onction, l'emphase, la gravité associées à l'âge. Rien n'est plus contraire à la personne et au comportement du tout frais monseigneur Douarre. Le jeune prélat qui a quitté la France écrit à son supérieur avec la franchise et l'humour qui le caractérisent: « Vous m'avez fait un bien vilain tour en me nommant évêque et je vous charge de toutes les sottises que je ferai » ¹². Cependant, deux notions, volonté et soumission, résument les ressorts de sa personnalité: volonté d'amener les Calédoniens au catholicisme; soumission à Dieu, c'est-à-dire acceptation de tout ce qui arrive – joies, épreuves, secours, embûches – comme émanation de la providence divine.

PARDON, Daniel, 1er août 2019: «1843: Mgr Douarre plante deux graines sur le Caillou », article disponible sur le Net et qui s'ouvre par une reproduction du répandu portrait de l'évêque avec cette citation précédée de la légende: «Un des rares portraits de Mgr Douarre, toujours représenté arborant une mine triste. On lui prête cette phrase... » C'est dans la biographie du P. Mayet («par l'auteur de la vie du capitaine Marceau »), Le premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie ou Monseigneur Douarre, évêque d'Amata, Librairie Briday, Lyon, 1861, T 2, p. 11, qu'a été relevée cette «trop belle» citation, absente, apparemment, du journal et de la correspondance de Mgr Douarre. Par ailleurs, ces «deux graines » que Mgr Douarre aurait plantées seraient le catholicisme et la France. La lecture du journal de Guillaume Douarre remet en question l'implantation de la deuxième graine. Il se pourrait que cette deuxième graine (de mauvaise herbe!) ait été conçue et reprise par des historiens trop soucieux de simplifier les faits ou bien d'exalter la France. Nous reviendrons sur cette question dans la postface.

Douarre à Colin (lettre retranscrite par un anonyme), Valparaiso, 26 août 1843, APMRM.

C'est en 1834 que Guillaume Douarre est ordonné prêtre. Depuis une vingtaine d'années déjà, autour des PP. Jean-Claude Colin et Jean-Claude Courveille, se sont regroupés des prêtres et Frères en institut appelé Société de Marie, sous la protection de Notre Dame de Fourvière. En 1836, Rome (la Sainte Congrégation de la Propagande¹³) confie à la nouvelle congrégation – désignée par le mot «maristes» – l'évangélisation de la partie du Pacifique définie comme vicariat de l'Océanie occidentale¹⁴.

La vocation de missionnaire semble s'être imposée progressivement à l'abbé Douarre à moins que, comme l'affirment certains de ses biographes, il l'ait ressentie dès l'enfance. Les explorations et « découvertes » de grands navigateurs (Bougainville, Cook, Lapérouse...), depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, ont certainement aiguillé les imaginations sur les îles des mers du Sud. L'abbé Douarre et ses paroissiens, plus soucieux sans doute de conversions des insulaires que d'exotisme, lisent des publications telles que *Lettres édifiantes et*

Ne pas confondre «Sacrée Congrégation de la Propagation de la foi », institution du Vatican, souvent dénommée «Propagande », fondée en 1622 par le pape Benoît xv et «Œuvre de la Propagation de la foi », association fondée en 1822 à Lyon et inspirée de l'organisation (de recueil de fonds) inventée dès 1817 par Pauline Jaricot, béatifiée le 22 mai 2022. Cette œuvre lyonnaise a été transférée à Rome par la suite.

Ce vicariat – territoire «démesuré» (Delbos, *op. cit.*) – est constitué de Niue, Samoa, Tonga, Tokelau, les Phœnix, les Kermadec, Fidji, Wallis-et Futuna, les Ellice, les Kingsmill, les Gilbert, les Marshall, la Nouvelle-Zélande, Santa Cruz, les Louisiades, les Trobriand, les Salomon, Bismarck (Nouvelle-Irlande, Nouvelle-Bretagne et Amirauté), la Nouvelle-Guinée, les Moluques (une partie), les Mariannes (Guam et Saipan), les Carolines (Palau, Yap, Tuk, Mortlock et Ponape) et la Nouvelle-Calédonie, les Loyauté et les Nouvelles-Hébrides. Voir Delbos, *op. cit.*, p. 24. Le 23 août 1842, cet immense territoire va être séparé en deux: le vicariat de l'Océanie centrale est ainsi défini: Wallis et Futuna, Tonga, Fidji, Samoa, Salomon, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides. Le reste garde le nom de Vicariat de l'Océanie occidentale.

curieuses¹⁵ et les Annales de la Propagation de la foi¹⁶. La création de la Société de Marie a suscité une effervescence, notamment dans un diocèse (Clermont-Ferrand) pas très éloigné de celui de Lyon. Les lectures, les correspondances, les contacts avec des religieux ou des laïcs pris d'enthousiasme pour l'évangélisation des contrées lointaines ont certainement joué un rôle déterminant. Guillaume Douarre, qui, en 1835, avait été vicaire d'Yssac-la-Tourette, situé à une centaine de kilomètres de son village natal¹⁷ et qui en devient curé en 1838, entretient avec trois de ses paroissiens – Blaise Marmoiton, Jean Taragnat et Jean Raynaud – d'étroites relations qui les conduiront à partir pour le Pacifique, ensemble ou dans la même période. De plus, un autre Auvergnat, le P. Gilbert Roudaire, vicaire de la cathédrale de Clermont-Ferrand, qui semble avoir entraîné son confrère Douarre dans la voie de missionnaire mariste¹⁶, sera aussi du voyage.

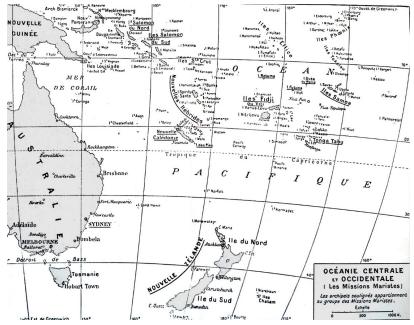
À partir de 1841, le P. Colin, supérieur de la Société de Marie, dans ses relations avec le Saint-Siège (cardinal Fransoni), envisage d'ériger un nouveau vicariat dans les îles Wallis-et-Futuna et adjacentes.

Ces lettres envoyées par des jésuites missionnaires avaient été d'abord publiées au début du xviii^e siècle. Douarre et ses compagnons ont sans doute eu entre les mains l'ouvrage édité en 1848 par Aimé-Martin, notamment le tome 4 qui concerne la Chine, l'Indochine et l'Océanie. Voir Gallica BNF. Ce livre, dans «Tableau de l'Océanie en 1837 », donne une image très négative des « noirs » (« race basse, idiote, dégénérée, repoussante... »), « cuivrés » (Polynésiens) et « olivâtres » (Malais) étant mieux considérés (pp. 719–720).

Bulletin de l'Œuvre de la Propagation de la foi, Paris-Lyon, paru à partir de 1822: lettres et rapports des missionnaires avec de multiples renseignements religieux, mais aussi historiques, géographiques et ethnographiques. Ces publications sont considérées comme succédant aux Lettres édifiantes et curieuses.

Ce n'est pas un hasard si l'abbé Douarre est venu à Yssac-la-Tourette. En effet le curé de cette paroisse, Jean-Baptiste Viallon était originaire du même village (La Forie) que l'abbé Douarre. Ce dernier n'est resté que six mois pour ce premier séjour à Yssac, le curé Viallon étant décédé (24 juillet 1836). MAGNOL, Georges, année 1836 in La Gazette d'Yssac-la-Tourette, «Chronique d'un journal local imaginaire... entre le 1^{er} janvier 1800 et le 1^{er} janvier 1900 », ouvrage ronéotypé, Yssac-la-Tourette, 2000.

¹⁸ Voir LRO 513.



Carte extraite du livre du R.P. Mangeret, *La Croix dans les îles du Pacifique*, *vie de Mgr Bataillon*, Missions d'Océanie, Paris, 1932.

Le cas de la Nouvelle-Calédonie et des autres îles environnantes est évoqué notamment dans une correspondance avec le capitaine Peter Dillon¹⁹ alors à Londres. C'est en décembre 1841 que le P. Colin envisage de diriger des missionnaires vers la Nouvelle-Calédonie tout en augmentant le nombre à Wallis-et-Futuna et de créer, dans cette perspective, un nouveau vicariat. Vers mai 1842, il propose à Rome que le P. Bataillon soit désigné comme vicaire apostolique de l'Océanie centrale (nouveau vicariat) et que l'abbé Douarre, qui serait sacré évêque, soit son coadjuteur. L'idée qu'il y ait par la suite deux vicariats (l'un à Wallis et l'autre en Nouvelle-Calédonie) est sous-jacente, mais le P. Colin s'en tient à un seul qui, avec l'assentiment de Rome, est éri-

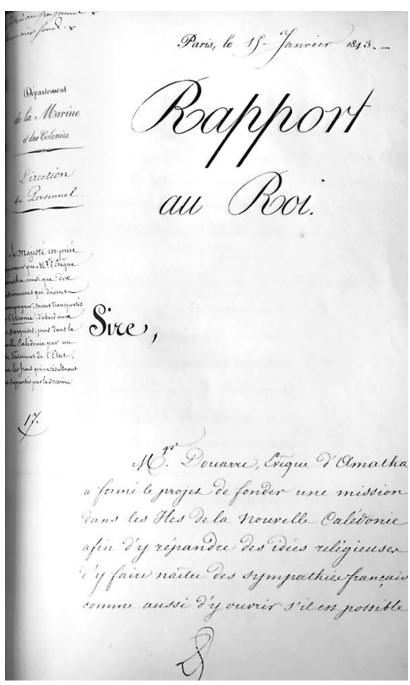
Peter Dillon (1788–1847), navigateur, explorateur et santalier franco-irlandais, célèbre pour avoir découvert le lieu du naufrage de Lapérouse. Voir GUILLOU, Jean, Peter Dillon, Capitaine des mers du Sud, L'étrave, Beauvoirsur-mer, 2000.

gé le 23 août 1842 avec les modalités proposées. Peu de temps après, l'abbé Douarre est averti de sa prochaine nomination à l'épiscopat.²⁰

Un «Rapport au Roi», du 15 janvier 1843 atteste que Mgr Douarre (ou son supérieur) a déjà pour objectif de « fonder une Mission dans les îles de la Nouvelle-Calédonie afin d'y répandre des idées religieuses, d'y faire naître des sympathies françaises, comme aussi d'y ouvrir, s'il est possible, une source de relations profitables à notre commerce.» Ce texte, écrit par l'amiral Duperré, ministre de la Marine, s'appuie sur le jugement du ministre des Affaires étrangères, François Guizot²¹. Ce dernier est favorable à la demande que lui a faite Mgr Douarre: que son passage et celui de ses dix missionnaires soient pris en charge par le département de la Marine. D'entrée de jeu, toute l'ambiguïté de la coopération entre les missionnaires et l'État français est mise en lumière. Les objectifs attribués à l'évêque sont en réalité ceux de la France: c'est beaucoup plus que des «idées religieuses» que l'évêque se propose de propager, et comme il le dira à plusieurs reprises, l'appartenance de la Nouvelle-Calédonie à la France n'est pas son affaire. Quant à d'éventuelles relations commerciales nouvelles, il n'y verra qu'obstruction à son œuvre d'évangélisation.

L'histoire de ces démarches et décisions est décrite par Coste, J., sm: « Premières mentions de la Nouvelle-Calédonie dans les documents du Saint-Siège et de la Société de Marie », présent aux Archives de l'archevêché de Nouméa, AAN 2/5 (5 pages).

Bien que de confession protestante, Guizot écrit: «Je ne vois pas pourquoi la France, dans les limites et en gardant les mesures que je viens d'indiquer [la liberté religieuse], ne se ferait pas protectrice de la religion catholique dans le monde; c'est son histoire, sa tradition; elle y est naturellement appelée... », GUIZOT, François, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, Michel Lévy frères, Paris, 1865, Tome 7, pp. 60–61. La position de «ce protestant curieusement catholique » s'explique par le fait qu'à ses yeux «l'impiété, l'immoralité, là est l'ennemi qu'ils ont l'un et l'autre [catholicisme et protestantisme] à combattre. » Cette position est d'autant plus remarquable en un temps où «les sociétés religieuses des deux bords se livraient à une guerre virulente », Theis, Laurent, François Guizot, Fayard, Paris, 2008, pp. 486–487.



Rapport au roi, amiral Duperré 15 janvier 1843. SHD, Marine AA1, 93.

Un fait témoigne de la détermination du curé de la Tourette²² dans son engagement missionnaire: sa mère, toujours vivante – son père est décédé le 21 juin 1839 au presbytère de la Tourette – demeure avec lui au presbytère, elle va devoir quitter les lieux comme son fils et sera sans ressource. Malgré cette situation pénible qui, un temps, a fait perdre la raison à la vieille femme, Guillaume Douarre ne fléchit pas et une solution est trouvée: l'abbé Roudaire donne une somme importante pour madame Douarre, et deux prêtres du diocèse ajoutent chacun mille francs. Par la suite, la nomination épiscopale et le sacre de son fils, le 18 octobre 1842, sont vécus par Mme Douarre, revenue à la raison, comme une grande joie.

Si le transport de l'État français – le *Bucéphale* – a bien pour objectif de permettre à la France de prendre pied en Nouvelle-Calédonie et non seulement d'y déposer des missionnaires français, l'attribution à Mgr Douarre de l'apostolat de ses habitants n'est d'abord pas certaine; elle dépend de la décision de Mgr Bataillon devenu supérieur de Mgr Douarre depuis que ce dernier l'a sacré évêque²³. Mais une fois que Mgr Douarre connaît avec certitude l'identité de ses « diocésains », il se donne à eux de toute son âme avant même de les connaître. Sous son impulsion, ses compagnons et lui-même mettent toutes leurs forces dans leur installation avec pour seul objectif l'évangélisation des Calédoniens. Mgr Douarre a sûrement été choisi comme responsable de cette Mission, en plus de sa ténacité, pour ses qualités d'organisateur et de visionnaire; il a constamment l'avenir en perspective. Dès le début de son installation, par exemple, il se réserve, par une acquisition sous forme de troc, des terrains dans

Mgr Douarre emploie de préférence le nom de Tourette à celui d'Yssac. Les deux villages différents ont été réunis au XVII^e siècle, en un seul, Yssac-la-Tourette, quand l'église d'Yssac n'a plus été utilisable. Magnol, *La Gazette*, op. cit., Introduction.

Dans une lettre, depuis Lyon, du 7 mars 1843, à l'abbé de Meydat, l'abbé Douarre précise: «Quoique je sois à peu près certain de fixer ma résidence en Nouvelle-Calédonie, il pourrait se faire néanmoins qu'il y eût de plus grands avantages dans quelque autre île. Que sais-je enfin ce qui pourra arriver et ce qu'il faudrait faire?» APMRM.

diverses tribus²⁴, pour le futur de la Mission. Son objectif, clair et précis, soutenu par l'énergie et l'esprit d'entreprise, ne varie pas.

Cette volonté inflexible va de pair avec une acceptation de tous les événements que l'auteur traduit par « divine providence »²⁵. Dans sa foi sans faille, il lit la volonté de Dieu dans les épreuves aussi bien que dans les joies. Presque systématiquement – et particulièrement dans Journal 3 – tout paragraphe qui relate un fait malheureux se termine par une expression qui l'interprète comme volonté de Dieu. Mgr Douarre traduit cette ardente espérance dans une déclaration, après deux ans de présence à Baalar: «Les épreuves, comme vous le savez, Mademoiselle, doivent être le partage du missionnaire. Je m'y soumettrai toujours avec résignation, bien persuadé qu'elles tourneront tôt ou tard au plus grand bien de la Mission. »²⁶

Il se heurte en effet à de nombreux obstacles. Après son retour d'Europe et l'échec de l'implantation d'une Mission à Hyehen, il a peine à afficher l'optimisme que voudrait cet attachement à la providence. Il est loin de l'enthousiasme des débuts. Pendant une longue période (fin 1849 à avril 1851) de traversée du désert, il voit l'avenir de sa Mission compromis, il estime qu'il n'a pas les qualités requises pour en assurer la direction, se reconnaissant pour seul mérite celui d'aimer ses missionnaires. Et quand enfin il retrouve Baalar et Pweevo, son état de santé se dégrade et les dissensions qu'il a sous les yeux entre chrétiens et non chrétiens le navrent d'autant que les chrétiens sont plus atteints que les autres par les épidémies qui conduisent à la mort. L'évêque ne cache pas un certain dégoût pour l'attitude intéressée de ceux qu'il nomme «nos voisins»: «espèces d'animaux que l'on ne conduit et encore assez difficilement, que par la pâture [tabac et présents divers] ». La violence que laisse échapper ce propos révèle l'amertume des derniers temps d'un évêque en mauvaise

Tribu est le nom qui a été retenu, notamment par Mgr Douarre lui-même, puis est passé dans l'usage, mais « territoire de clan » conviendrait mieux le plus souvent. S. & S. B.

²⁵ L'expression « divine providence » apparaît vingt-sept fois dans le journal tandis que le nom seul, sans adjectif, est employé une quarantaine de fois.

Douarre à mademoiselle Boutarel, "Pouhivoué (Pwiixe en nyelâyu),
 10 janvier 1846, LRO 462.

santé. Il est vrai que dans d'autres passages de son journal, les termes dépréciatifs pour qualifier les « pauvres sauvages »²⁷ ne manquaient pas : « abrutis », « cruels », « voleurs », « hypocrites », « paresseux » surtout... Et contrairement au P. Viard, Mgr Douarre n'emploie par le terme « intelligent » pour les Calédoniens. Pourtant, il ne cesse de clamer son amour pour eux, et de multiples contrariétés n'entachent pas sa volonté de poursuivre cette mission et de refuser tout autre poste : « Nous marcherons quand même, nous nous obstinerons, pour ainsi dire, parce que les Missions sont, ce me semble, une œuvre de patience. Mais qu'il y a à souffrir! » Le 24 décembre 1844, soit un an exactement après le débarquement des missionnaires sur la terre calédonienne, l'évêque écrit cette phrase prémonitoire : « Nous aurons, nous, les épines ; nous sèmerons avec peine et d'autres récolteront. »

Tous les biographes de Mgr Douarre notent qu'une lettre (de mai 1840) du P. Pierre Chanel, martyr à Futuna en 1841, a consolidé sa vocation de missionnaire. Le P. Chanel faisait partie des premiers maristes partis pour l'Océanie (1836). Tous ceux qui l'ont suivi sur cette voie n'ignoraient pas que leur aventure missionnaire pouvait les conduire au martyre. La plupart d'entre eux considéraient cette issue possible comme une grâce. Ils se trouvaient dans l'état d'esprit de saint Paul: «Cette fois-ci, comme toujours, le Christ sera glorifié dans mon corps, soit que je vive, soit que je meure. »²⁸

Pour désigner ceux qu'il est venu évangéliser, Mgr Douarre emploie plusieurs termes: naturels (335 fois); sauvages (100 fois, dont 15 « pauvres sauvages »); Calédoniens (35 fois, dont 10 « Nouveaux-Calédoniens »); nos voisins (37 fois); (mes ou nos) diocésains (6 fois); gens (15 fois dont 6 « nos gens »); kanak dans le sens de païens (10 fois, dont 2 kanak, 1 Kanac, 6 canak, 1 canack); « nos chrétiens » (25 fois); anthropophages (10 fois); cannibales (3 fois dont 2 « nos cannibales »); (pauvres) aveugles (3 fois). L'adjectif « malheureux » employé comme nom ou accompagnant des noms comme « jeune homme » par exemple (environ 40 fois). Le terme « indigène » n'est employé qu'une seule fois. Individu(s) et personne(s) – termes plus généraux – sont employés chacun au moins 80 fois. Population (s), autre terme général est employé une dizaine de fois. Quant au mot tribu, il apparaît près de 200 fois.

Lettre aux Philippiens, 1 :20. Bible de Jérusalem. Saint Paul était en prison quand il a écrit ces mots, mais on ignore le lieu et les raisons de son emprisonnement.

Entre volonté et soumission, la question du martyre s'est très concrètement posée pour les missionnaires, notamment lors de l'attaque de la Mission (juillet 1847 en l'absence de Mgr Douarre) et lors de l'essai d'implantation à Hyehen (fin 1849 en présence de Mgr Douarre)²⁹. Dans tous les cas, la réponse est dans l'enseignement constant de l'Église depuis le troisième siècle: ne pas fuir le martyre, mais ne pas le rechercher³⁰. Et s'il arrive, c'est par la volonté divine, ainsi qu'en témoigne cette réflexion de Mgr Douarre sur le massacre de Mgr Épalle: « On peut concevoir sans peine combien fut profonde ma douleur en apprenant cette accablante nouvelle; mais, élevant plus haut ma pensée, je bénis la divine bonté qui avait voulu se choisir un second martyr dans notre Société, dans la personne du premier apôtre des îles Salomon. »³¹

Matériel et spirituel

Mgr Douarre et les missionnaires, en s'embarquant à Toulon, s'engagent avec ferveur pour l'évangélisation d'un peuple qu'ils vont découvrir. Quelles que soient les conditions matérielles et climatiques

²⁹ À la fin de Journal 2, à Hyehen, Mgr Douarre est torturé par un cas de conscience: quitter la Mission où y demeurer?

Oc que, beaucoup plus tard, saint Thomas d'Aquin exprime ainsi: «Il est louable de s'offrir spontanément pour accomplir un acte de vertu. Mais il n'est pas louable de rechercher le martyre, car cela paraît plutôt présomptueux et périlleux.» Et il ajoute: «On ne doit pas offrir à autrui l'occasion d'agir injustement; mais si l'autre agit ainsi, on doit le supporter dans la mesure du raisonnable.» Thomas d'Aquin, Somme théologique, Secunda Secundae, Tome III, question 124, article 1, Éditions du Cerf (traduction collective), Paris 1985, p. 744.

Journal 1, début avril 1846. Citons un autre évêque, en Afrique, qui traduit la même visée doloriste et providentialiste de cette époque: «Je fais en ce moment à Dieu l'offrande de ma vie, acceptant d'avance avec joie, pour sa plus grande gloire, le salut de mon âme et de tous les peuples qui me seront confiés, les peines, les privations, les incommodités du climat, les douleurs de la persécution et même le martyre, si Dieu me trouve digne de mourir pour rendre témoignage à la foi.» Marion-Brésillac, Melchior de (1813–1859), fondateur de la Société des Missions Africaines (SMA), Documents de Mission et de fondation, Édition préparée par Jean Bonfils et Noël Douau, Mediaspaul, Paris, 1985, pp. 219–220.

de leur lieu d'adoption, conditions dont ils n'ont au départ aucune idée, ils savent que toute leur vie quotidienne tendra vers leur but unique: la propagation de la foi.

La volonté d'être l'apôtre de la Nouvelle-Calédonie implique, pour un homme qui aurait pu se limiter à tenir une paroisse dans son diocèse d'origine, de se livrer à une tâche pénible, « d'aller au charbon ». Les missionnaires, d'abord affrontés à un «Koh Lanta d'antan »32 doivent gagner leur vie sinon la sauver. Ils ne peuvent bénéficier, comme certains de leurs confrères dans d'autres îles du Pacifique, de nourriture gratuitement distribuée. Le nord de la Nouvelle-Calédonie ne regorge ni de fruits ni de légumes³³. Ils se mettent immédiatement au travail; tous, y compris l'évêque, énergiques ruraux d'Auvergne, sont des hommes de la terre. Cette tâche prioritaire fait le fondement de la Mission: « Nous entreprenons ce travail de Romains pour nous empêcher de mourir, et en même temps, pour pouvoir donner quelque chose aux naturels que nous nous attacherons par cela seul.» L'esprit de communauté, favorisé par une fraternité auvergnate, entretient une joie de vivre: « Et pour couronner, le P. Viard, le F. Jean et moi, avons été assaillis par une pluie battante vers le soir, ce qui nous a contrariés sans nous empêcher de faire quelques plaisanteries sur notre sort. Quoique sans chemise à mettre sur le corps, nous étions très gais, malgré cela et, en effet, peut-on être triste lorsqu'on travaille pour Dieu? Et un évêque est-il déshonoré pour laver du linge, mû par un motif surnaturel et une espèce de nécessité?»

La mission spirituelle ne viendra qu'en second lieu, excepté le baptême pour les mourants, considéré comme urgence absolue pour le salut.

Tout en assurant un travail de manœuvre, Mgr Douarre pense constamment à l'avenir. Assez vite, il décide d'abandonner le premier

³² L'auteur de cette plaisante métaphore est François Bogliolo.

Les deux premiers évangélistes de la London Missionnary Society à Yaté (Yatré en langue drubea), Mataio et Taniela avaient dû dépenser tous leurs biens pour acheter de la nourriture, mais après le décès du premier, selon le témoignage de Ta'unga venu le remplacer (juillet 1842), les gens de Yatré les « nourrirent sans attendre de paiement ». Le témoignage de Ta'unga ou la Nouvelle-Calédonie vue par un teacher polynésien avant l'implantation européenne, SÉHNC 25, Nouméa, 1980, p. 56.

lieu d'implantation – Mahamate³⁴ – pour troquer, à Bwayahu³⁵, un grand terrain qui convient mieux pour les cultures, grâce à l'eau qui y est disponible³⁶. Cet « acte » éveille en lui un certain scrupule: « S'il nous arrivait quelque Européen, il pourrait, de suite, s'écrier "à l'accapareur!" [...] Comme premier évêque de la Nouvelle-Calédonie, je dois penser à l'avenir, établir la Mission sur des bases solides; je dois, de plus, ainsi que mes missionnaires, civiliser ce peuple qui est tout à fait dans l'enfance. Or, je prétends qu'il est difficile de faire toutes ces choses sans possessions. »³⁷

Par la suite, autour de Baalar, Mgr Douarre «achète» plusieurs terrains (Pweevo, Kumak³⁸, Jaachoor³⁹, Hyehen) en vue de l'extension de la Mission. Il imagine de prospères cultures et élevages. Il réserve pour la Société de Marie un des terrains «achetés». Le P. Dubreul vient d'être nommé responsable de la Procure⁴⁰ de la

De *Maha*: endroit où on ne peut rien planter, auquel mot les Polynésiens ont ajouté *mate* c'est-à-dire là où il va mourir. Géographiquement *Maâlamar*, c'est-à-dire pointe qui donne sur la mer ou bien pointe de la marée qui monte. S. & S. B. (voir la carte qui confirme cette configuration en pointe).

Mgr Douarre écrit "*Baiao* (avec tréma ou non sur le i) ou "*Baiaoup* (à partir de 1851). Bwayahu, en nyelâyu (zone, emplacement) est détaché de l'expression *Awiada Bwayahu* qui signifie: zone réservée à la chefferie. S. & S. B.

En réalité, Bwayahu, accessible depuis la mer par la rivière, a été jugé dès l'arrivée du *Bucéphale*, comme le lieu d'implantation le plus adéquat, mais la proximité de navires éventuels et le voisinage du chef des lieux, Paaiamaa, ont fait choisir Mahamate comme premier établissement. Voir rapport Julien-Laferrière in Rozier 1990, op. cit.

³⁷ Journal 1, 9 avril 1844.

³⁸ Kumak (en langue nixumwak, proche du nêlêmwa). L'auteur écrit "*Coumac* ou quelquefois "*Coumak*. C'est la graphie francisée *Koumac* qui a été retenue par la suite.

Jaachoor (nyelâyu) désigne la tribu et la rivière Diahot. Mgr Douarre et les missionnaires, ainsi que le commandant Leconte, emploient pour cette tribu le mot "Koko qui n'est plus usité. Diahot ne désigne aujourd'hui que la rivière appelée aussi WeGoa (littéralement rivière de Goa qui a donné «Ouégoa»). S. & S. B.

La Procure est le lieu d'entreposage des biens matériels nécessaires aux Missions. Pour les maristes, cette Procure se trouve à Sydney et le (Père) procureur en est responsable.

maison des maristes à Sydney. L'évêque réussit à influencer le procureur pour ses visées:

L'intention du P. Dubreul serait d'y élever des animaux, d'y préparer du porc et du bœuf salé, et plus tard d'y établir usines, scies à eau, etc.⁴¹

Le P. Rocher (qui a remplacé le P. Dubreul) continue dans cette lettre en faisant part de son scepticisme. En effet, aucune suite ne sera donnée à ce projet. Il reste que Mgr Douarre a rêvé d'une agriculture florissante, au bénéfice de ses « pauvres sauvages » ⁴² plus encore que pour la Mission, contrairement à ce que ses détracteurs n'auraient pas manqué de lui reprocher.

Entre Mgr Bataillon, l'intrépide «bâtisseur de chrétienté»⁴³ et Mgr Douarre, confronté à de nombreuses épreuves, les relations n'ont jamais été sereines. Le second s'est senti délaissé du premier, son supérieur, qui l'a laissé longtemps sans nouvelles et ne lui a pas envoyé, comme promis, son ami, le P. Roudaire, missionnaire resté à Wallis en novembre 1843. Des questions, plus anodines – lettres non reçues, caisses destinées à la Nouvelle-Calédonie, mais visitées et partiellement dépouillées à Wallis... –, ont envenimé les rapports entre ces deux fortes personnalités. Chacun voulait défendre de toutes ses forces son territoire, et les questions d'argent à répartir ont été d'autres motifs de désaccord. Ce n'est que par charité chrétienne

⁴¹ Rocher à Colin, Sydney, le 12 juillet 1846, LRO 522. Dans la suite de la lettre, le P. Rocher suggère que le P. Dubreul pense plus à Wallis qu'à la Nouvelle-Calédonie pour cette exploitation des terres. Le P. Dubreul, remplacé par le P. Rocher, repart en Europe (1846); il semble ne pas avoir réussi dans ses diverses entreprises.

[«] pauvres sauvages », « pauvre peuple », « pauvres Calédoniens », « pauvres aveugles », « pauvres malheureux », « pauvres chrétiens »... autant de qualificatifs qui reviennent sous la plume de Mgr Douarre. Ils peuvent être interprétés comme condescendants ou paternalistes ou même quelque peu naïfs, mais ils demeurent avant tout paternels. D'ailleurs, l'évêque, garant de la mission qui lui a été confiée, emploie le mot « pauvres » tout aussi bien devant « missionnaires ». Il se voit comme le responsable et le père de tous, avec toute l'ambiguïté de cette mission: être en même temps celui qui critique et corrige, et celui qui aide.

⁴³ L'expression est le titre d'un article de Cl. Rozier: «Un bâtisseur de chrétienté, Mgr Pierre Bataillon», Mission des îles, nº 60, 1er trimestre 1955.

que les deux hommes se sont forcés à faire belle figure⁴⁴. Sans cette mésentente, Mgr Douarre ne serait peut-être pas parti en Europe (septembre 1846). Soucieux de sa Mission qu'il voulait développer, il lui fallait d'une part être maître de son « diocèse », que Mgr Bataillon semblait abandonner, et d'autre part obtenir de nouveaux missionnaires que le même Mgr Bataillon ne lui accordait pas. Pour se procurer ces moyens humains et financiers, des tractations avec Lyon et Rome étaient nécessaires.

Entre matériel et spirituel, l'autre impératif est l'apprentissage de la langue de Baalar, le nyelâyu, pour l'usage de laquelle Mgr Douarre s'estime très médiocre. Le P. Viard est le spécialiste de la communication orale avec les indigènes. «Pendant ce temps-là, le P. Rougeyron s'occup[e] de la cuisine et du dictionnaire calédonien. » L'apprentissage du français et du latin est réservé aux chrétiens confirmés. L'instruction religieuse est dispensée à travers les villages dans les langues locales (le nyelâyu et plus tard pour Pweevo: le caac). Les prières catholiques sont traduites. Des cantiques dont l'évêque pourrait être l'auteur et l'interprète, en sa qualité de bon chanteur, sont composés. Ce n'est que plus tard et sous la pression de la colonisation que les langues européennes seront enseignées.

Le commandant du *Rhin*, Auguste Bérard, écrit dans son rapport: « Maintenant que ces messieurs sont pourvus du matériel, ils n'auront plus à s'occuper que du spirituel. » ⁴⁵ Cependant, après ce début d'octobre 1845 et durant les années qui suivent, même si les visites apostoliques prennent de l'importance, les missionnaires, y compris Mgr Douarre qui fait office de petite main, continuent à cultiver la terre et à construire.

L'évêque est conscient de l'incongruité que peuvent présenter auprès des visiteurs sa fonction de prélat et son état quelque peu terreux: «J'étais peu en toilette lorsqu'ils [Bwaarhat ("Bouarate) et Goa respectivement chef de Hyehen et de Pweevo] nous arrivèrent. Je me décrassai au plus vite et passai ma soutanelle.»

⁴⁴ Avant son premier départ en Nouvelle-Calédonie ainsi que durant son voyage en Europe en 1847–1848, Mgr Douarre est allé rendre visite aux parents de Mgr Bataillon.

Rapport Bérard in Le mémorial bordelais, 19 octobre 1846.

Cette remarque peut paraître doublement comique quand on sait que les visiteurs qui valent cette «toilette» – chefs du district – sont aussi peu vêtus. Quelques années après, à l'annonce de l'arrivée des catéchumènes qui reviennent de Futuna à Baalar⁴⁶ ou d'un capitaine américain et son épouse⁴⁷, Mgr Douarre quitte vite ses habits journaliers pour se revêtir de sa tenue violette d'évêque bien complète, avec chapeau et ceinture à glands ainsi que croix pectorale. Cette présentation solennelle n'empêche pas le prélat de garder son sens de l'humour. Il partage entre gravité et sourire, comme il partage entre matériel et spirituel. Il tient cependant à afficher son autorité de chef de la Mission.

Fermeté et souplesse

Très rapidement, l'évêque et ses compagnons ont dû s'adapter dans ce monde nouveau, à une société nouvelle. Ils l'ont considérée avec la hauteur d'hommes de la première moitié du XVIII^e siècle, imbus de leur supériorité, de leurs connaissances. Cependant, en leur qualité d'apôtre, ils ont choisi d'aimer le peuple qui leur était confié non pas d'un amour en un Dieu lointain et abstrait, mais d'une affection, d'un attachement sans faille. Restant dans la métaphore familiale, au moment où il éprouve quelques doutes sur l'avenir de sa mission, Mgr Douarre écrit d'une part: «ne pouvant me décider à servir d'autres enfants que mes malheureux anthropophages de la Nouvelle-Calédonie »⁴⁸ et d'autre part que « rien ne pourrait [lui] faire oublier la première épouse », c'est-à-dire la Nouvelle-Calédonie. Cette relation paternelle est difficile à assumer et Mgr Douarre ne se prive pas de qualifier ses enfants de «voleurs», «paresseux», «abrutis»... Mais même s'ils sont sournois, comme l'ont été notamment, par la suite, certains chefs qui ont fait le séjour des néophytes à Futuna, il oublie leurs méfaits et veut croire qu'ils retrouveront le bon chemin avec l'aide de la providence.

Entre la deuxième et la troisième tentative de Mission, une soixantaine de Calédoniens ont été conduits à Futuna par le P. Rougeyron pour être catéchisés, avant de revenir chez eux, plus d'un an après. Voir *infra*.

⁴⁷ Mr and Mrs Wallis. Voir Journal 3, lundi 5 juillet 1852.

⁴⁸ Douarre à Vidal, 23 mars 1851, LRO 997.

Mgr Douarre exerce la même tolérance pour les manifestations coutumières et artistiques de ses hôtes. Les pilous sont de grandes fêtes - suite, par exemple, à la mort d'un chef ou pour des «espèces de circoncisions »... – qui peuvent durer plus d'une semaine, tant que des provisions alimentaires sont disponibles. L'évêque se contente de les observer tout en se protégeant des désordres et dégâts qu'elles peuvent entraîner: « À quoi bon trop s'inquiéter puisque nous pouvons dire en toute vérité Deus providebit⁴⁹. » Dans ses premiers jours en Calédonie, Mgr Douarre découvre à Böödè⁵⁰ de «vilaines sculptures» ou encore «deux vilaines têtes mal sculptées et peintes en rouge »⁵¹ et « de vilains masques employés dans les danses », masques qui, dit-il, épouvanteraient «nos gamins de France quelque délurés qu'ils soient ». Mais après peu de temps, il reconnaît la valeur artistique de ces figures: «Le chef de Bwayahu avait décoré notre maison d'une belle figure à la mode du pays. Si jamais je fais le voyage d'Europe, je l'emporterai pour donner une idée de la capacité de mes diocésains en sculpture. », et lors du dernier essai d'implantation, plus de sept ans plus tard, les cases des chrétiens néophytes qui entourent la Mission seront, selon le témoignage de Mrs Wallis, l'épouse du capitaine américain, décorées de sculptures (horrible faces) et l'une pour-

⁴⁹ Cette maxime viendrait de la réponse (traduite en latin par saint Jérôme) d'Abraham à son fils Isaac qui lui demandait où était l'agneau pour le sacrifice: « Mon fils, Dieu y pourvoira ». Ces deux mots en latin sont gravés sur la pièce de cinq francs suisses.

Böödè (en dialecte yuaga). La graphie *Bondé* a été retenue par l'Administration française.

Pour les Océaniens, la couleur rouge représente la beauté. Le capitaine Cook, suivi de nombreux auteurs, a noté l'importance de cette couleur. Les étoffes rouges, particulièrement appréciées, ont servi de monnaie d'échange. À ce sujet, le lieutenant de vaisseau Besson qui a passé deux mois à Baalar suite au naufrage de la *Seine* (voir *infra*) fait cette amusante réflexion: « Ils ont une telle prédilection pour cette couleur que je suis persuadé qu'un de nos forçats [vêtus alors d'une casaque et d'un gilet de laine rouge ainsi que d'un bonnet rouge pour le condamné à temps] passerait chez eux pour un très grand prince », BESSON, Jules, « Lettres [à son père] sur le naufrage de la corvette la *Seine* dans les parages de la Nouvelle-Calédonie », parues dans la *Revue de Rouen et de Normandie*, 2° semestre 1847, Imprimerie de A. Péron, Rouen, p. 349. Les étoffes et les vêtements rouges sont offerts aux chefs (voir *infra* pour les chefs de Belep, de Hyehen et le fils du chef Bweôn).

vue d'un masque (*hideous affair*).⁵² Mgr Douarre et ses compagnons ne contreviennent pas aux coutumes de leurs paroissiens pour ce qui tient à leur habitat et à leurs représentations artistiques.



Dessin du P. Verguet⁵³.

WALLIS, Mary, The Fiji and New Caledonia Journals of Mary Wallis 1851–1853, Edited by David Routledge, Institute of Pacific Studies, Suva, Fiji, Peabody Essex Museum, Salem, Massachusets, USA, 1994. Voir infra.

L'indication « Dessin du P. Verguet » désigne des dessins qui n'ont pas été retenus pour son livre de 1854, mais qui étaient dans « un album souillé de taches, car il a été pendant un mois entre les mains des sauvages de la Nouvelle-Calédonie, en juillet 1847, après le pillage de la maison de Bwayahu » signé L. Verguet, 1881, APMRM U2FC004214.

Il est cependant deux pratiques qui ne peuvent être acceptées par les missionnaires: la polygamie et l'anthropophagie. Ce sont deux obstacles absolus à la pleine admission dans la communauté catholique. La polygamie est manifestement pratiquée par les chefs. Or l'influence de ces derniers pour l'adoption, par leurs sujets, du christianisme, est déterminante. Certains se résignent à la monogamie. D'autres, qui ont parfois reçu une instruction religieuse approfondie – certains sont allés à Futuna – ne peuvent se résoudre à abandonner la polygamie. Ils ne sont pas rejetés pour autant et l'évêque les invite à assister à la messe du dimanche.

L'anthropophagie est un point plus délicat dans la mesure où elle reste peu visible, ou pas⁵⁴. Ce n'est qu'au début juin 1844 que Mgr Douarre aborde cette question dans son journal: « Nous savions déjà que nous étions parmi des anthropophages; si nous avions pu en douter, nous savons aujourd'hui de science certaine qu'ils se livrent à ces horribles festins, ayant vu des morceaux qu'ils avaient fait cuire, trois individus ayant été tués. » Par la suite, plusieurs faits sont rapportés desquels l'évêque n'est pas le témoin direct. Sur ce sujet, Mgr Douarre se garde généralement à distance, ne faisant montre ni de crainte ni d'effroi, sauf peut-être dans le massacre d'une femme suivi d'un festin manqué⁵⁵. Il n'entre pas dans le travers du temps par un récit complaisant, effrayant, qui met en scène des « tigres » avides de chair humaine. En cela il est moins conventionnel que son confrère Rougeyron, plus prompt à user des poncifs, notamment pour décrire

La réalité de l'anthropophagie, depuis la théorie de William Arens, est mise en cause: le cannibalisme, toujours fantasmé, ne serait jamais attesté par des sources de première main. Voir The Man-Eating Myth: anthropology et anthropophagy, Oxford University Press, Oxford et New York 1979. De multiples auteurs, se fondant, il est vrai, sur le témoignage d'autrui, y ont cependant cru: Erskine, Inglis, de Rochas, Vieillard et Deplanche, Patouillet... Nous nous en tenons ici aux récits de Mgr Douarre et constatons qu'à ce sujet, il évite toute exposition «théâtrale» des faits, excepté, peut-être, pour ceux du 27 janvier 1853 qui sont signalés dans la note suivante. Sur cette question de l'anthropophagie, voir les actes d'un colloque TROCA qui s'est tenu en visioconférence à Nouméa, les 27–29 octobre 2021: https://www.youtube.com/playlist?list=PLJqRixIMtlnSzDj_SAODqB_SIPy2o6i6q

⁵⁵ Journal 3, 27 janvier 1853.

la convoitise du mangeur d'hommes. Cependant, autant il peut être indulgent pour la polygamie, autant il est radical contre l'anthropophagie. Mais celle-ci, même si les missionnaires en constatent des résurgences jusqu'en 1853, est plus facile à combattre que celle-là:

Ainsi dans la tribu que nous habitons, on ne parle plus de manger ses semblables, et si l'anthropophagie règne encore dans les autres parties de l'île, les coupables n'osent l'avouer.⁵⁶

Le P. Rougeyron confirme:

L'anthropophagie n'est plus à craindre maintenant dans notre tribu. Il en sera de même des autres dès que la religion viendra les éclairer.⁵⁷

Une autre pratique, assez peu abordée par Mgr Douarre et ses compagnons, est celle de la sorcellerie. Dans ce domaine, comme pour l'anthropophagie, les actes restent, par essence, secrets, et il faudra beaucoup de temps aux missionnaires pour commencer à comprendre la question. Le P. Gagnière, qui a d'abord transcrit des contes calédoniens, a écrit une étude sur les croyances et pratiques magiques des Calédoniens⁵⁸. Il y établit la synthèse de son expérience de dix ans parmi les gens de Baalar et Pweevo selon ses observations et les informations que lui ont données ses paroissiens. Ces derniers ont presque abandonné leurs pratiques avec une souffrance et une réticence d'autant plus grandes qu'ils sont plus vieux. Il arrive parfois que les accusations de sorcellerie conduisent à des crimes. Le premier indigène emprisonné, puis exilé à Tahiti par les autorités coloniales,

[«] Mémoire sur la Nouvelle-Calédonie adressé à son Éminence le cardinalpréfet de la Propagande » par Mgr Douarre à son retour en France (1846– 1847), AAN 2/7, p. 4.

For Rougeyron à Cl. Girard, 2 janvier 1846, LRO 455. Par la suite, cependant, le Père revient sur cette affirmation: «Je crois que dans les commencements, Dieu, par pitié pour notre faiblesse, avait un peu adouci le caractère de ces sauvages et amorti leur fureur pour l'anthropophagie. Nous avions cru d'abord qu'ils n'étaient anthropophages que par esprit de vengeance pour flétrir davantage la mémoire de leurs ennemis, mais nous sommes bien détrompés. » Rougeyron à Colin, mars 1846, LRO 486.

Sans nom d'auteur [GAGNIÈRE, R. P. Mathieu], Étude ethnologique sur la religion des Néo-Calédoniens (1859), Imprimerie catholique de Saint-Louis, 1905. Les contes retranscrits le sont dans une lettre de Gagnière à Colin, le 18 septembre 1853, LRO 1285. Ils sont énumérés à la fin de cet ouvrage, Journal 3, 11 octobre 1852.

Ce fichier est un extrait du livre

Une graine en terre kanak : Journal inédit (1843 – 1853) et correspondance de Mgr Douarre

Michel Soulard

Pour consulter l'ouvrage complet, rendez-vous sur : http://www.editions-humanis.com/ 979-10-219-0442-2.php